

# COMPTE-RENDU – Procès-verbal

## Date et lieu de la réunion :

Mardi 10 septembre à 14h - Siège de la Communauté de Communes Centre Tarn

**Objet de la réunion :** Réunion d'examen conjoint dans le cadre de la procédure de révision allégée n°3 du PLUi de la Communauté de Communes Centre Tarn

PARTICIPANTS	FONCTION / INSTITUTION	E-MAIL	PRÉSENCE
<b>Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes Centre Tarn</b>			
Mme Martini	Responsable Urbanisme et Aménagement	<i>amenagement@centretarn.fr</i>	X
M. Cantaloube	Présidente de la Communauté de Communes Maire de Terre-de-Bancalié	-	X
Mme Bascoul	Vice Présidente de la Communauté de Communes Adjointe à Lombers Action sociale, Services à la population, Culture	-	X
M. Bourrel	Vice Président de la Communauté de Communes Maire de Laboutarié Aménagement de l'espace, Urbanisme, Droits des sols, Environnement	-	X
M. Calvignac	Vice Président de la Communauté de Communes Adjoint à Terre-de-Bancalié Collecte des déchets, Assainissement, Eau, Voirie	-	X
<b>Personnes Publiques Associées (PPA)</b>			
M. Aldiguier	DDT	-	X
Mme Goupil	SCoT Grand Albigeois	-	X
<b>Maîtrise d'œuvre : Toponymy</b>			
<b>NOM, Compétence</b>			
Mme Lima	Urbaniste, Bureau d'Etudes Toponymy	<i>anabelaL@toponymy.fr</i>	X

## ORDRE DU JOUR

La réunion d'examen conjoint a porté sur la présentation de la procédure de révision allégée ainsi que du projet de groupe scolaire. Enfin, un temps d'échange a eu lieu autour des retours des Personnes Publiques Associées (PPA).

- I. PRESENTATION DE L'INTERCOMMUNALITE, DE LA COMMUNE DE TERRE-DE-BANCALIE, et MOTIVATIONS DE LA REVISION
- II. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE et ECONOMIQUE
- III. BESOIN ET CHOIX DU SITE
- IV. JUSTIFICATION DU SITE CHOISI
- V. INCIDENCES DE LA PROCEDURE
- VI. AVIS REÇUS DES PPA
- VII. CALENDRIER SOUHAITE

## DEROULE DE LA RENCONTRE

**M. Cantaloube, Président de la Communauté de Communes** : Les effectifs ne cessent d'augmenter. Une nouvelle classe a été ouverte pour la rentrée de septembre 2023, et, les élus se sont questionnés sur l'opportunité d'en ouvrir une nouvelle pour cette rentrée également (2024). Finalement, après organisation et planification, l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée 2024 ne s'est pas réalisée.

Ce phénomène s'explique par un rajeunissement de la population et une augmentation du nombre d'enfant et notamment au sein de la commune de Terre-de-Bancalié.

La gestion des écoles, aujourd'hui, est devenue très complexe ; entre l'école de Fauch, l'école de Lafénasse et le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

C'est aussi un souhait par les enseignements finalement d'avoir un lieu qui regroupe tous niveaux. Cela est intéressant d'un point de vue pédagogique et relationnel ; cela favorise les échanges et l'apprentissage.

**M. Aldiguier, DDT** : Il est précisé que la commune de Terre-de-Bancalié n'est pas entièrement concernée par la Loi Montagne. En effet, ladite commune est une commune nouvelle et groupement 6 anciennes communes qui, pour certaines, été concernées par la Loi montagne. De ce fait, une partie du territoire est concerné par cette Loi et l'autre non.

Le site de projet, n'est, lui, pas concerné par cette Loi.

Par conséquent, cet enjeu concernant la Loi Montagne, peut être retiré du dossier.

**M. Aldiguié, DDT** : Il convient de préciser que l'avis de la CDPENAF a été favorable. Globalement, cette précision pourrait être donnée pour chaque avis présenté dans le support de présentation.

**Bureau d'Etudes Toponymy** : La précision sera apportée.

**M. Aldiguié, DDT** : La compensation a été une volonté de la part de la Communauté de Communes. Il n'y avait, pour autant, aucune obligation.

**M. Aldiguié, DDT** : Le recrutement d'un programmiste est intéressant afin de mieux organiser les usages entre le milieu urbain et le milieu agricole.

**M. Aldiguié, DDT** : Pour les services de la DDT, ce projet est mature et justifié, « tous les feux sont au vert ».

## CALENDRIER

L'enquête publique est prévue pour le mois d'octobre / novembre. L'objectif étant d'approuver la procédure avant 2025.

Par ailleurs, le programmiste travaille encore sur l'organisation du projet et ses espaces. L'ambition étant d'ouvrir le groupe scolaire en 2027. L'architecte a, par ailleurs, été retenu.